RAPPORTS D'ACTIVITES COMMISSIONS SAISON 2017-2018

LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE DE FOOTBALL
13 rue Paul Langevin – CS 10001 – 45063 ORLEANS CEDEX 2
tél : 02 38 69 73 00 – secretariat@centre.fff.fr – http://foot-centre.fff.fr
Affiliée à la Fédération Française de Football

COMMISSION REGIONALE DES STATUTS ET REGLEMENTS

La Commission s'est réunie 3 fois durant cette saison afin de traiter des sujets suivants :

- Statuts de la Ligue Centre-Val de Loire (Bureau)
- Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts
- Règlements des Championnats du District du Loir-et-Cher
- Le Carton Blanc
- Statut de l'Arbitrage
- Cachet « mutation » pour les joueurs mineurs

Le taux moyen de participation des membres sur la saison 2017-2018 aura été de 56 %.

Marc TERMINET
Président de la CRSR

COMMISSIONS REGIONALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE
CRPA ET CDPA

En quelques lignes :

Côté positif :

Une année encourageante marquée par une inversion de tendance au niveau des effectifs.
Le soutien des instances qui fait la différence dans le développement de nos actions.
Des commissions départementales dynamiques (36, 37, 41 et 45).
Une clarification des activités et missions des commissions d'arbitrage effectuée par la DTA le 17 juin dernier pour une meilleure collaboration.
Des connexions avec les commissions régionales.

Les besoins pour la prochaine saison:

Le renfort des CDPA (18, 28 et 36)

A noter que **le tutorat** (encadrement des débutants) est recentré sous **la responsabilité des CDA,** nous effectuerons **avec le CTRA une transition** pour assurer la continuité de la mise en place du processus d'accompagnement (CD ligue juillet 2016).

Les effectifs,
Séminaire DTA du 17 juin,
Activité de la CRPA :
1- Le tutorat,
2- Référents en arbitrage,
3- Arbitrage féminin,
4- Communication,
5- Divers,

Activité des CDPA :
CDPA 18:
CDPA 28:
CDPA 36:
CDPA 37:
CDPA 41:
CDPA 45:

Les effectifs :
896 arbitres
Légère progression de +1% (+9 arbitres), les effectifs étaient en baisse depuis 4 saisons.

Séminaire DTA du 17 juin :

- Les CDDRFA et CPR deviennent les CDPA et CRPA (Promotion de l'Arbitrage).
- Le plan d'action préconisé par la DTA est en phase avec celui de notre ligue.
- Les priorités portent sur la formation des référents et le développement de l'arbitrage féminin.
- Le tutorat sera désormais sous la responsabilité des CDA.
- 2 districts non représentés (28 et 37).
- **En PJ, "Organisation territoriale de l'arbitrage".**

Activité de la CRPA:

1- Le tutorat :
Un processus d'accompagnement qui commence à s'harmoniser dans la ligue avec de très bons résultats de renouvellement des débutants (90 à 100%).

2018/2019:
Activité recentrée sous la responsabilité des CDA (Directives DTA).
Transition à effectuer auprès des CDA (continuité dans la mise en place des modalités de démarrage des débutants).

2- Référents en arbitrage :
Une séance à la ligue (16 présents avec relance du Président de la ligue)
Six séances décentralisées (1 par département, à la suite des réunions de secteurs du CD de ligue), 34 clubs présents.
Total de 50 référents formes (clubs nationaux et régionaux) soit 70%.

2018/2019 :
Décentralisation des formations avec appui des instances.
Suivi régulier des référents (newsletter/2mois).
100% de référents formés (clubs régionaux et nationaux).

3- Arbitrage féminin :

Problème de communication avec la CRA concernant l'opération mailing licenciées FFF.
Participation au tournoi U15F "Fémicentre" (90 joueuses ont arbitré).
Connexions avec la commission de féminisation pour inclure l'arbitrage aux manifestations festives.

2018/2019:

Gestion du mailing par la CRPA (activités des CRA et CRPA étant clarifiées par DTA).
Implication plus importante à la semaine du foot féminin.

4- Communication :

Réalisation d'un planning annuel pour diffuser les clips promotionnels FFF sur les sites de la ligue et des districts. Difficulté de mise en place sur les sites des districts malgré l'intervention du service communication de la ligue.
Demande d'harmonisation de l'annonce pour la formation initiale (clip FFF et documents d'inscription à jour). Aucun district n'a repris ce qui était préconisé.

2018/2019:

Collaboration des districts avec la CRPA pour harmoniser la communication sur les sites.
Diffusion du clip FFF "référent en arbitrage" lors des AG (ligue et districts).

5- Divers :

Réalisation d'enquêtes (effectifs sur 5 ans, motivations des candidats et raisons des arrêts).
Connexions avec les commissions du pôle développement (Séminaire LCVL du 26 juin).
Sollicitation des arbitres de ligues pour une action de sensibilisation club (peu de retours).

2018/2019:

Enquête sur les raisons des arrêts et sur l'évolution du nombre de candidats.
Participation aux manifestations festives régionales (Festifoot, etc.).
Collaboration avec l'amicale des arbitres (Semaine de l'arbitrage).
Développement des formations de référents dans les districts.
Promotion de l'arbitrage féminin.
Aide au développement des CDPA encore en construction.

Activité des CDPA:

CDPA 18:
Activité réduite, peu de disponibilité des membres actuels (déplacements professionnels).

2018/2019:
Besoin de renforcer la commission avec un ou deux membres (idéalement avec un profil club).
Soutien du CD demandé pour dynamiser la commission.

CDPA 28:
Activité de la commission uniquement centrée sur le tutorat :
18 tuteurs, 124 accompagnements dans les catégories U13 U15 U17 & U18.
En division 2 de district, les stagiaires de 15 ans et plus ont assuré la fonction d'assistant sur 126 rencontres.

2018/2019:
Développer l'activité de la commission vers ses missions prioritaires, en se rapprochant des préconisations de la commission régionale (réunions de secteurs, formations de référents, actions de sensibilisation).

CDPA 36:
4 réunions de secteurs (60 Clubs).
Gestion du tutorat (tous les candidats session Octobre 2017 et Janvier 2018 ont été accompagnés).
Formations de référents (19 Clubs).
3 séances de découverte arbitrage dans les clubs (initiation).
Collecte de maillots auprès des Arbitres avec redistribution aux plus démunis lors de l'AG CDA.

2018/2019:
Un soutien des instances apprécié cette année, avec toujours un besoin de renforcer la commission pour assurer le développement de son activité.

CDPA 37:

13 clubs non en règle visités.

Une action de sensibilisation "jeu de l'oie" qui intéresse de moins en moins les clubs.
91 tutorats.

2018/2019:
Développement d'actions prioritaires (référents, féminin).
Rapprochement avec la CRPA (définition des actions).

CDPA 41:
4 sessions décentralisées de formations référent en arbitrage, 32 clubs ont participé sur 96.
Mise en place de 2 pôles d'entraînement, plus 2 autres en septembre.
Diverses interventions de sensibilisation dans les clubs et les finales départementales (biathlon arbitrage).

2018/2019:
Poursuite des actions engagées (formation des référents, séances découvertes dans les clubs, arbitrage féminin).
Présentation des pôles d'entraînement aux clubs nationaux de la LCVL.

CDPA 45:
56 Référents formés sur 91 clubs.
Présence à diverses manifestations du district (AG, réunions secteurs CD, tournois, etc.).
Enquête sur les arrêts.

2018/2019:
Poursuite des actions engagées (formation des référents, arbitrage féminin).
Développement des séances découvertes dans les clubs.

COMMISSION REGIONALE DE FEMINISATION

Saison riche en événements et qui a vu une progression de quelques 4 % des effectifs de pratiquantes, et de 1% des dirigeantes.
Les axes et enjeux de notre commission sont toujours à l'ordre du jour : favoriser l'arrivée des femmes dans les instances des clubs, faire connaître les différents rôles au sein des clubs, en collaboration avec certaines commissions régionales, nous a amené à faire progresser nos opérations.
Les actions fédérales ont été réalisées :

- Portraits de femmes lors de la Journée Internationale de la Femme,
- Concours Photos, « les Femmes à l'Honneur »,
- Mesdames Franchissez la Barrière, avec un taux de 83% de participation,
- Challenge de la Féminisation,
- Semaine du Foot Féminin,
- Participation au stage des « 100 Femmes Dirigeantes »,

Le 20 mars la Commission Fédérale de Féminisation est venue à la rencontre de notre Commission, le Président de la Ligue y assistait. Après une présentation de l'ensemble des participants, un diaporama reprenait les actions « Phares » de la Ligue ; Marc Poezevara exposait les ateliers mis en place en marge des plateaux de jeunes filles, Greg Quinet expliquait la démarche du Challenge de la Féminisation (à qui nous souhaitons donner une nouvelle appellation) ensuite les Districts prenaient le relais, Philippe Denizot, commentait la très belle manifestation mise en place dans le Cher afin de mettre en lumière les footballeuses et footballeurs du département , la revue « Lilou » fait toujours des émules et la pérennisation de ce support est remarquable. Les visites dans les clubs, les dialogues, avec la Commission du Cher, contribuent activement au développement de la pratique féminine, Magalie de Bonnefoy expliquait le précieux partenariat avec l'USO qui participe activement à la soirée « Cockt'Elles » dans ses locaux, et invite les femmes au match clôturant ainsi une belle journée de promotion.
Félicitations à l'USO pour les victoires U19 et Seniors en Coupes Régionales et à la montée en D2. Fin juin, le club de l'USO a fêté les 50 années d'existence de la structure féminine en mettant à l'honneur Bernard Ranoult, un vibrant hommage à ce grand monsieur était organisé par les joueuses emblématiques du club, Patricia et ses coéquipières ne manquèrent pas d'imagination et cette réception fut une grande réussite.
Le 21 mai en marge des Finales de Coupes Régionales Féminines des stands « PEF/Sports sans Violence/Arbitrage/Féminisation » étaient en place, sous la houlette de JP Goupy et JM Chahinian le dynamisme était à l'honneur. La bonne participation des parents et des joueuses sur l'ensemble des stands est une satisfaction. Point faible : aucune personne de la Commission disponible, à l'exception d'Isabelle Aubrée, sur le stand Arbitrage, et de la Présidente, sur celui de la Féminisation.
Profitons de ce bel été aux couleurs de la Coupe du Monde U20 F qui se déroule en Bretagne du 4 au 24 Août pour nous projeter sur la saison prochaine, qui se terminera en apothéose avec la Coupe du Monde des A sur l'ensemble du territoire.

Merci à tous, dirigeantes, dirigeants, pratiquantes, clubs pour votre investissement ainsi qu'aux encadrants. Je vous souhaite une très belle saison 2018/2019.
Chartres, le 20 juillet 2018

La Présidente,
Christine Diard

INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL (I.R.2.F.)

Les formations professionnelles

- 67 éducateurs formés au Brevet de Moniteur de football :

  -sessions : 6 semaines, 10 semaines, Staps),
- 24 éducateurs formés au Brevet d'Entraineur de football,
- 200 éducateurs environ recyclés sur 6 sessions :

  -BEES 1 / BMF/ BEF.

Les certificats fédéraux et les modules complémentaires

Sur ce volet de la formation, l'IR2F a organisé 60 modules de formation dans les 6 districts, ce qui représente 1007 éducateurs formés.

En complément de ces formations, l'IR2F a organisé 23 modules complémentaires, ce qui représente 345 éducateurs formés.

Les modules spécifiques ci-dessous ont été maintenus au CTR :

- Modules Futsal Découverte et Perfectionnement,
- Modules Gardien de but Découverte et Perfectionnement,
- Module Beach Soccer,
- Module Préparation Athlétique,
- Sport et Handicap.

Le module CFF 1 a été dispensé, dans le cadre de leur cursus fédéral validé par le DTN, aux jeunes du pôle espoirs garçons (2ème année uniquement).

Les filles du pôle espoirs de Tours auront également réalisés 2 modules de formation cette saison.

L'Equipe éducative

Le fonctionnement de l'IR2F est assuré par 2 cadres fédéraux chargés de la responsabilité pédagogique et de l'enseignement. Ils sont secondés d'une responsable administrative et d'un personnel administrativo-pédagogique.

Pour le déploiement de ce dispositif, une équipe de 80 formateurs expérimentés, accompagne les professionnels de l'IR2F.

L'ensemble de la formation est sous la responsabilité et le contrôle du Directeur Technique Régional.

Les Perspectives d'Avenir

Les prérogatives de l'IR2F s'étendent à partir de la saison prochaine avec l'intégration d'un vrai calendrier de formation pour les dirigeants.

D'autre part la formation Initiale des Arbitres intègre l'IR2F pour la saison 2018 / 2019 dans le schéma préconisé par l'IFF et sera ainsi gérée dès la rentrée de la saison.

L'Activité Globale

L'activité du pôle formation IR2F représente cette saison plus de **200 jours de formation pour 1643 éducateurs (rices) formés et 100 dirigeants(es).**

Michel Rebrioux
Responsable élu
IR2F

COMMISSION REGIONALE SPORTIVE, DES CALENDRIERS ET DES LICENCES

BILAN 2017/2018

	2017/2018	2016/2017	2015/2016
Réunions Commission Régionale Sportive	44	55	51
Plénières	13	20	21
Restreintes	30	34	29
Sous-Commission des Calendriers	1	1	1
Matchs reportés intempéries	183	80	192
seniors	72	28	84
jeunes	86	43	103
féminines	25	9	5
Matchs reportés autres raisons	117	107	100
seniors	36	39	47
jeunes	38	53	39
féminines	10	11	7
futsal	33	4	7
Matchs inversés	34	8	6
terrain occupé	15	1	3
intempéries	6	7	3
intempéries match retour	13		
Matchs avancés	16	41	25
Matchs à huis clos	17	6	14
Matchs amicaux déclarés	299	251	350
Dossiers	132	115	185
Matchs arrêtés avant terme	17	7	15
-8 joueurs / joueuses	8	1	3
panne d'éclairage			
blessure importante	2	1	
discipline	4		8
intempéries	3	5	4
Matchs reportés sur place	7	16	5
intempéries	7	16	5
Matchs non joués	5	0	12
Forfaits	47	52	56
Coupes	21	25	19
seniors	8	5	2

jeunes	4	6	9
féminines	7	13	5
futsal	2	1	3
Championnats	26	27	37
seniors	1	2	1
jeunes	12	14	29
féminines	9	6	1
futsal	4	5	6
Forfaits gén. - Hors compétition	4	3	4
U18/U19	2		2
autres jeunes	1	1	
féminines		1	1
futsal	1	1	1
Réserves / Réclamations	13	8	22
Equipe sup. ne jouant pas	5	0	2
5 derniers matchs	0	1	3
Licences	2	4	16
Mutations	0	2	1
Technique	3		
Autres	3	1	
Inscription "suspendus"	20	10	13
Non licenciés	4	0	18
Avertissements échec FMI	15	19	40
1er avertissement	13	17	37
2ème avertissement	2	2	1
3ème avertissement ou plus			2

La Présidente de la Commission
Fatima BALSA

Le Secrétaire de séance
David MORIN

Commission Régionale d'Appel de Discipline

Cette saison 2017-2018 a été prolifique pour le nombre de dossiers.
Il est toujours rébarbatif de faire un rapport d'activités avec des données statistiques, et, il s'avère que pour notre commission cela n'a jamais été constructif.
En préambule, il me semble important de rappeler que la majorité des membres de cette commission est indépendante puisque il n'y a que deux personnes qui sont représentantes d'une Commission et/ou du Comité de Direction.
Je me dois aussi d'affirmer que cette CRAD fait preuve de professionnalisme, dont la qualité est souvent relevée par les avocats présents pour certaines affaires, il est vrai que nous sommes guidés pour la mise en forme par Monsieur Jérôme GARCIA, dont c'est le « métier ».

Nous avons effectivement traité beaucoup de dossiers d'appel, qui à notre avis est dû à l'augmentation de cas de discipline qui a été tributaire de quelques évolutions. Déjà le climat généré par la société qui rejaillit sur notre rectangle vert, et, surtout autour de celui-ci, beaucoup trop d'incivilités. Et, bien évidemment notre règlement disciplinaire qui doit s'adapter et ainsi il se « durcit ».
Avec ces nouveautés, l'application qui en découle est parfois difficile à accepter par nos acteurs, joueurs, dirigeants et éducateurs, ainsi pour notre CRAD, outre le « traitement administratif » nous nous efforçons d'être justes en s'en tenant aux faits, avec très souvent une approche pédagogique adaptée.
Notre difficulté souvent exprimée est liée aux absences d'officiels convoqués, dont les rapports ont besoin d'une formalisation orale contradictoire avec les appelants.
Pour exemple, j'ai un souvenir assez édifiant d'une affaire concernant un jeune joueur dont le dossier évoquait « un crachat en direction d'un arbitre ». L'officiel absent avait bien écrit que le jeune avait craché dans sa direction sans l'atteindre…… La sanction semblant trop lourde au jeune pratiquant, il y a donc été fait appel et pour sa défense ce jeune accompagné de son père avait comme défense que le crachat était naturel pour un joueur de foot aujourd'hui, celui-ci nous invitant à regarder plus souvent des matchs à la télévision. Et lors de ce match, il avait effectivement craché, mais sans aucune velléité !!! Je fais grâce de notre séance de travail qui s'en est suivi.
Il est indispensable d'avoir avec nous ensemble, toutes les personnes convoquées et/ou concernées par un dossier. Les tentatives réalisées en adoptant la visioconférence n'ont pas été probantes. Pour autant, nous pensons que nos officiels pourraient exceptionnellement être contactés et visionnés sur un mobile, de façon individuelle.

En conclusion je tiens à remercier toute notre équipe toujours prête à se remettre en question, avec comme devoir, que les personnes entendues ne quittent nos séances sans la frustration de ne pas avoir pu s'exprimer.

Claude BERTHIER

COMMISSION MIXTE LIGUE/ U.N.S.S.

Denys CLEMENT

La commission mixte s'est réunie 4 fois dans la saison pour traiter les points suivants :

Vendredi 29 septembre 2017
Harmonisation du calendrier des compétitions UNSS / Actions PPF
Point sur les établissements avec sections sportives scolaires (ouverture, fermeture,…) ayant l'obligation de s'engager en championnat minimes Excellence.
Présentation de l'action « Quinzaine du Foot Citoyen », modalités de déploiement de l'action et de la communication en direction des établissements scolaires.
29 novembre 2017
Présentation du Life : outil pédagogique informatisé à destination des responsables techniques des sections sportives.
Vendredi 20 avril 2018
Réunion en présence de monsieur Bruno Méry IPR EPS
Présentation du schéma régional du Football en Milieu scolaire + perspectives de développement.
Jeudi 24 mai 2018
Jury Quinzaine du foot
Evaluation des productions établies sous format vidéo par les établissements
Lauréat : Collège Michel CHASLES d'EPERNON

COMMISSION MIXTE LIGUE/ U.S.E.P.
FOOTBALL A L'ECOLE

Denys CLEMENT

La commission mixte s'est réunie 3 fois dans la saison pour traiter les points suivants :

1. Mise en place de l'opération « Foot à l'Ecole » pour l'année scolaire 2017-2018 et bilan de l'opération.

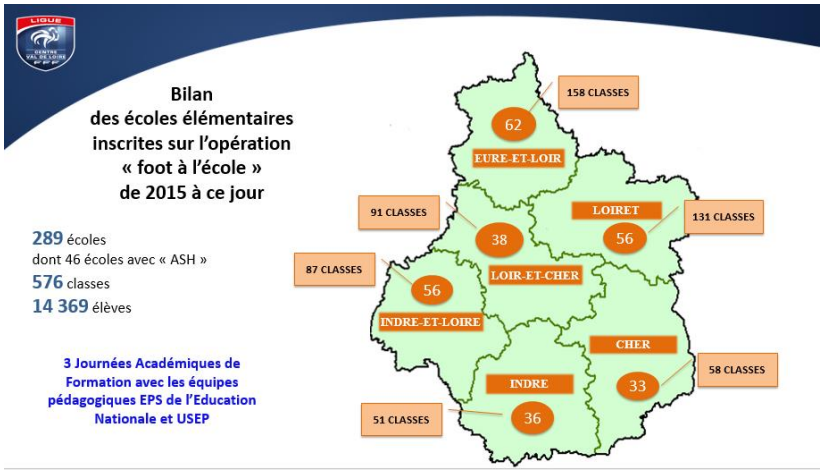

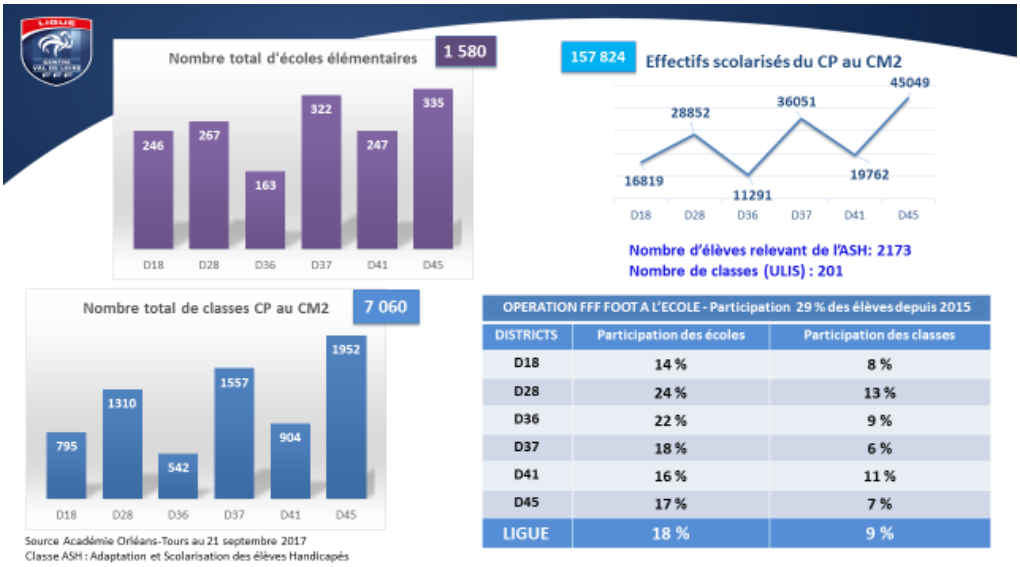

OPERATION FFF FOOT A L'ECOLE - Participation 29 % des élèves depuis 2015

DISTRICTS	Participation des écoles	Participation des classes
D18	14 %	8 %
D28	24 %	13 %
D36	22 %	9 %
D37	18 %	6 %
D41	16 %	11 %
D45	17 %	7 %
LIGUE	18 %	9 %

Foot à l'école	Quinzaine du Foot Citoyen
• 94 Ecoles • 218 classes • 5160 Elèves • Ecole de Preuilly classée 5ème du concours national	• 34 Sections sportives • 759 Elèves en collège • 21 Elèves en collège • Collège d'Epernon classé 2ème du concours national

2. Clarification de la circulaire au niveau de l'agrément des intervenants extérieurs aux APS dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

3. Formation : module foot à l'école

   - Une formation de formateurs de 3 heures ouverte aux Conseillers Pédagogiques Départementaux EPS et de Circonscriptions, aux Délégués Départementaux USEP et aux Conseillers Techniques Départementaux de Football ;
   - Une formation de 8 heures destinée aux éducateurs sportifs, éducateurs territoriaux, animateurs USEP ;
   - Une formation de 6 heures proposée aux professeurs des écoles.

Préparation de la 4ème Journée Académique de formation pour la saison 2018-2019 dans le cadre des animations pour la Coupe du Monde 2019.

4. Application numérique : Football à l'école

Construction d'un outil sur forme numérique pour accompagner les enseignants et éducateurs de nos clubs intervenants dans le milieu scolaire.

Format numérique soit à travers une application numérique ou un livret digital numérique ou un PDF interactif.

Construction d'une ébauche de l'architecture de l'outil et de son contenu (fiches et vidéos) ;

Etablir une charte graphique en lien avec le service communication de la Ligue.

COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE

Nombre de réunions : 49 (dont 7 le samedi)
Nombre de dossiers examinés : 6 909 contre 6 470 la saison précédente (+7%)
Nombre de dossiers soumis à instruction : 15 contre 17 la saison précédente (-11%)
Nombre de dossiers ayant donné lieu à un appel : 18 (16 niveau ligue, 2 niveau FFF)
Avertissements : 5 600 contre 5 865 la saison précédente (-4,5%)

SANCTIONS PRINCIPALES	Nombre de Dossiers
1 à 6 matchs	1 089
> 6 matchs	55
< 6 mois	0
≥ 6 mois	8
Retrait ferme de points	4
Matchs à huis clos	9
Exclusion des compétitions	0

COMPTE RENDU FAFA

Nombre de dossiers traités : 56

Nombre de dossiers acceptés :

- 49 dont 2 forcés par décision de la Ligue à titre exceptionnel.
- 7 refusés par la FFF et ou la Ligue car incomplets.

Les difficultés rencontrées :

- Envoi de dossiers incomplets.
- Obligation d'annuler les dossiers incomplets quand les documents arrivent tardivement.
- Manque de communication entre les mairies, les clubs et les référents FAFA des districts pour l'application de la procédure FFF.
- Les Commissions départementales des terrains et des infrastructures sportives n'anticipent pas les avis préalables (terrain et éclairage) pour les clubs qui font des demandes FAFA .De plus, il faut l'accord de la commission régionale (ce document est obligatoire pour la constitution des dossiers).
- La commission FAFA est obligée de se substituer aux districts notamment pour les relances auprès des mairies et/ou des clubs.

Les déblocages ou les échéances des dossiers :

- Lorsque le suivi n'est pas effectué par les districts, les clubs et les mairies les relances sont faites par la ligue ou la FFF.
- Rappel : Le suivi pour les districts, les clubs, les mairies est facilité par les courriers reçus de la ligue ou la FFF.
- Pour clôturer un dossier « transports », il manque systématiquement un document.
- Les documents ne doivent pas parvenir directement à la FFF sinon retour à l'émetteur.
- Les déblocages de fonds est prévu vers le 15 de chaque mois.
- Ne pas hésiter à aller sur réseau bleu où toutes les procédures et les notes y figurent.

A ce jour, il reste des dossiers de 2016 dont les travaux n'ont pas commencé.
A la date butoir ou d'échéance, il faut demander une prorogation, voire une 2ieme ou une 3ieme .La FFF ne va plus accepter ces durées de prorogations.

Certains dossiers équipements acceptés par la FFF sont remis en cause par les mairies ce qui entrainent des annulations de dossiers car les modifications ne sont pas autorisées dès lors qu'un dossier a été validé.
Il faut donc refaire un nouveau dossier de A à Z.

Au 15/08/2018 : 62 dossiers non clos.
Au 01/09/2018 :- 17 régularisations.
Il reste 45 dossiers à régulariser dont 6 prorogations pour 2019 (des dossiers de 2016).
En conclusion, il faut travailler en amont et conjointement (mairies, clubs, district et CDTIS) et de la même façon pour suivre les échéances des dossiers...

Le Président de la Ligue demande à être informé de la remise officielle d'un véhicule ou de l'inauguration des installations.

								45 000
Mise aux normes				Montlouis				20 000
								20 000
Club house								
								440000 + ZRR
Sécurisation				Crotelles	(sécurisation)			10 000
		Bou						10 000
								20 000
Transport			véhicule	ST Cyr sur Loire		Bellegarde Ladon	Ligue Siege	60 000
			véhicule	Langeais		US Orléans x 2	Ligue Siege	75 000
			vehicule	La Renaudine			Ligue Pole Tours	45 000
		Mainvilliers						15 000
								195 000
								215 000
Total	0	5	3	8	1	8	3	**28 DOSSIERS 655 000 + ZRR**

COMMISSION REGIONALE DU STATUT DE l'ARBITRAGE

Suite à votre demande, veuillez trouver ci-dessous le compte rendu d'activités de la Commission du Statut Régional de l'Arbitrage saison 2017-2018

- 6 réunions
- 51 dossiers de mutations d'arbitres traités
- 22 dossiers de clubs pouvant bénéficier de mutations supplémentaires
- Etude des infractions au Statut de l'Arbitrage concernant les 84 clubs de la Ligue Centre-Val de Loire par séance
    - Etude en septembre 84 clubs
    - Etude en février 84 clubs
    - Etude en juin 84 clubs
    - Soit au total : 252 clubs étudiés pour la saison 2017-2018

Cordialement

BREJAUD Jacques
Le Président de la Commission

BASTGEN Patrick
Le Secrétaire de séance

COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE

Effectif :

896 arbitres en Ligue Centre - Val de Loire dont :

- 8 arbitres de la Fédération (seniors : Julien Garrigues, Jean Paul Neves Gouveia / jeunes : Réda Ayar, Guillaume Bigot, Anthony Junges)
- 117 arbitres de Ligue (jeunes et seniors)

Activités :

Président : Michel BONNICHON

12 réunions au cours de la saison (CRA plénière + Bureau CRA + commission formation + commission jeunes arbitres + Cellule de Pilotage de recrutement et de fidélisation des arbitres) : mise en place des axes techniques, des contenus des stages de formation, de la filière « arbitres pôle espoir », suivi et observations des arbitres, aide à l'accompagnement et à la fidélisation des nouveaux arbitres, mise en place de stage « devenir arbitre en 3 jours »

Formateurs :

- 55 observateurs jeunes et seniors qui ont réalisé 481 observations soit 721 heures d'observations de matchs.
- 14 initiateurs en Arbitrage formés
- 1 formateur 1er degré en Arbitrage

9 stages organisés pour l'ensemble des arbitres de Ligue ou pour les nouveaux arbitres :

- Stage de début de saison avec test physique
- 2 stages des arbitres Futsal
- 2 stages des arbitres « Elite Régionale »
- Stage des jeunes arbitres de Ligue et des candidats jeunes arbitres de Ligue
- Stage des arbitres féminines
- Stage annuel des arbitres de Ligue avec test théorique
- 2 Stages des arbitres du pôle espoir
- 1 Stage en internat pour les candidats arbitres « mineurs »
- 1 Stage Initiateur en Arbitrage

Suivi spécifique des jeunes arbitres lors des challenges Interdistrict U15 garçons et filles, des challenges inter Ligue U16-U17 et U15, de la finale régionale du Festival Foot U13 et des finales des coupes du Centre.

27 réunions de préparation de nos candidats FFF ou futurs candidats (jeunes et seniors).

6e année de fonctionnement de la Section Sportive Scolaire « filière arbitrage » du lycée Camille Claudel à Blois avec 10 élèves dont 1 féminine (Emilie Bourdon, Yael Ballas, Lucas Baudon, Mathis Bigot, Yaniss Chérif, Dgerry De Solminihac, Quentin Knezevic, Alexandre Mahuteau, Quentin Marchais et Antoine Massias). Alternance de séances théoriques, d'entrainements et de mises en situation pratique. Antoine Massias : certifié Jeune Officiel U.N.S.S. niveau National. Lucas Baudon : nommé J.A.FFF.

Résultats FFF :

Maintien de Jean Paul Neves Gouveia dans la catégorie Arbitre Assistant Fédéral 3.
Maintien de Réda Ayar, Guillaume Bigot et Anthony Junges en tant que Jeune Arbitre FFF
Lucas Baudon, Patrice Neves Gouveia et Rémi Verronneau sont nommés Jeune Arbitre FFF.
Julien Garrigues rejoint la catégorie Arbitre Assistant Fédéral 3.
Théo Marcel reçu à la théorie et passera l'examen pratique en championnat National U17 en 2018 - 2019.

Perspectives 2018 - 2019 :

Accentuation de la politique de recrutement et de fidélisation des effectifs.
Poursuite de la filière des Arbitres du pôle Espoir.
Poursuite de la mise en place de la catégorie Arbitre Elite Régionale en lien avec le championnat N3.
Suivi de l'action au sein des clubs : « l'Arbitrage des jeunes par les jeunes »
Suivi de l'action : « accompagnement des nouveaux arbitres »
Intégration de la formation des candidats arbitres au sein de l'Institut Régional de Formation.

FONCTIONNEMENT DE LA CRA SAISON 2018 – 2019

Composition de la CRA :

La composition de la CRA pour la saison 2018 – 2019 est la suivante :
***Président** : Michel BONNICHON.*
***Vice-président** : Eric DANSAULT.*
***Secrétaire** : Alain DESOEUVRES.*
***Membres institutionnels** :*

- *Eric JOUBERT (représentant du CD),*
- *Patrick LHERMITTE (représentant de la DTA),*
- *? (représentant des arbitres au CD),*
- *Grégory CHENEAU (CTRA),*
- *Fabrice LE MEUR (CTA),*
- *Jérôme MONOT (DTR).*

***Membres** : Fabien BRUN, Jean Luc DESSAY, Hervé GARRIGUES (représentant des éducateurs), Jean Louis GAUDREAU, Daniel GIRAUD (représentant à la commission d'appel disciplinaire), Thomas GRAND D'ESNON, Stéphane JUNGES, Marcel LAINE, Michel LELOUP (représentant à la commission de discipline), Bruno PITTONI (membre n'ayant jamais pratiqué l'arbitrage) et Bernard THOMAS.*
***Présidents de CDA** : Francis DEMAY (Cher), Marc SEBASTIEN (Eure et Loir), Faouzi JAWADI (Indre), Alain DESRUTIN (Indre et Loire), Michael FAURE (Loir et Cher), Sébastien VERYEPE (Loiret).*

Fonctionnement interne de la CRA :

Commission de formation *: Michel Noel BODJI, Michel BONNICHON, Eric DANSAULT, Fernando DA SILVA, Jean Luc DESSAY, Jean Louis GAUDREAU, Thomas GRAND d'ESNON, Olivier HUSSET, Stéphane JUNGES, Marcel LAINE, Bernard THOMAS.*

Commission des jeunes *: Fabien BRUN (responsable), Thomas GRAND D'ESNON, Amine BAHI (CDA 45), Raphael BARDIOT (CDA 36), Sébastien BELKACEM (CDA 28), Steve CLERC (CDA 41), Maxime MESSIER (CDA 37), Johan MICHOUX (CDA 18).*

Représentant à la commission de discipline *: Michel LELOUP.*

Représentant à la commission d'appel disciplinaire *: Daniel GIRAUD.*

Désignation des séniors *: Bernard THOMAS.*

Désignation des observateurs : *Marcel LAINE.*

Désignation des jeunes *: Steve CLERC.*

Désignation des observateurs jeunes *: Johan MICHOUX.*

Référents :

- ***Futsal :*** *Jean Luc DESSAY.*
- ***Féminines :*** *Stéphane JUNGES*
- ***Référent arbitres féminines :*** *Isabelle AUBREE.*
- ***Assistants :*** *Eric DANSAULT.*

COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

<u>Bilan de la Saison 2017 2018</u> :

Membres de la C.R.T.I.S. LCVL 17 18 :

DISTRICT 18 (CHER) M. CLOUVET Jean Claude,

DISTRICT 28 (EURE et LOIR) Mme DIARD Christine, M. BAYARI Jean Claude, M. FOURNIER Christian,

DISTRICT 36 (INDRE) M. CHAMPAGNAT Patrick,

DISTRICT 37 (INDRE et LOIRE) M. GAUDREAU Jean Louis,

DISTRICT 41 (LOIR et CHER) M. FOURMILLON Maurice,

DISTRICT 45 (LOIRET) M. JAHIER Bernard.

Président de la C.R.T.I.S. – L.C.V.L. CENTRE VAL DE LOIRE :

M. JAHIER Bernard (45) depuis le 04 Juillet 2018 (Décisions du CD LIGUE).

Secrétaire de la C.R.T.I.S. - L.C.V.L. CENTRE VAL DE LOIRE :

M. GAUDREAU Jean Louis (37).

Membre du Bureau de la C.R.T.I.S. – L.C.V.L. CENTRE VAL DE LOIRE :

M. FOURMILLON Maurice (41).

Secrétaire Administrative du Service C.R.T.I.S. – L.C.V.L. CENTRE VAL DE LOIRE :

Mme PALLUAU Florence.

La Commission CRTIS a visité de nombreuses Installations Terrains et Equipements (Vestiaires et Locaux diverses), des Gymnases et Salles en particulier pour le FUTSAL.

Les Terrains ont eu un contrôle pour la Classification (Voir PV sur le Site).
Les Eclairages ont été contrôlés sur l'ensemble de la Saison (Voir PV sur le Site.),
De nombreux éclairages ne sont plus conformes aux règles de la C.F.T.I.S.
Beaucoup d'Installations ne correspondent plus aux Règlements actuels (Références 2014 de la CFTIS).

Les CDTIS doivent contrôler toutes les installations des Clubs qui montent pour la saison 2018/2019 (R3, R2, N3, N2).

Beaucoup de travail pour les Commissions qui constatent que les Clubs et les Mairies Propriétaires des Installations ne se sentent pas concernés par les Règles régissant leurs Propriétés.

La C.R.T.I.S. – L.C.V.L.
Le Président M. JAHIER Bernard

COMMISSION RÉGIONALE D'APPEL GÉNÉRAL

La commission s'est réunie à 12 reprises au cours de cette saison soit deux fois de plus que la saison précédente (6 réunions).

Nous avons traité 17 dossiers. C'est-à-dire 10 de plus que lors de la saison précédente.

Sur ces 17 dossiers :

- 11 ont mené à une confirmation de la sanction de 1e instance.
- 4 ont mené à l'annulation de la sanction de 1e instance.
- 2 dossiers ont été déclarés irrecevables
- 3 font suite à une décision de Comités de Direction ou de Commissions de District.
- 5 font suite à une décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage
- 1 fait suite à une décision de la Commission Régionale de l'Arbitrage, section « Lois du jeu ».
- 8 font suite à une décision de la Commission Régionale Sportive, des Calendriers et des Licences.

Sur les 17 dossiers de cette saison :

- 1 dossier a fait l'objet d'un appel devant la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux.
- 2 dossiers ont fait l'objet d'une procédure devant le Comité National Olympique et Sportif Français (dont 1 a fait l'objet d'un recours devant le juge administratif auquel le requérant a mis un terme après la procédure en référé).

Sur les 4 dossiers ayant entrainé une annulation de la sanction :

- 2 proviennent de la Commission Régionale Sportive, des Calendriers et des Licences
- 2 proviennent de la Commission Départementale d'Appel du District du Loir-et-Cher

Sur les 11 dossiers ayant entrainé une confirmation de la sanction :

- 1 provient du Comité de Direction du District du Cher
- 1 provient de la Commission Régionale de l'Arbitrage, section « Lois du jeu »
- 5 proviennent de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage
- 4 proviennent de la Commission Régionale Sportive, des Calendrier et des Licences

COMMISSION EMPLOI

CONSTAT

Au vu de l'année d'expérience d'instruction des dossiers « Cap Asso » notamment, le premier point marquant est la nécessité pour les clubs de définir un projet de développement de leur activité, et éventuellement, de recruter.

Les clubs sont dans un district et peuvent bénéficier de l'appui, technique entre autre, des compétences des professionnels du district, et du soutien de la Ligue (juriste et commission emploi).

Il ne semble pas exister de moyens organisés de « capitalisation des expériences et des compétences » pour accompagner les clubs dans leur projet (bouche à oreilles, relation de personne à personne…)

Si l'on veut promouvoir un accompagnement des clubs, peut-être faut-il s'appuyer sur le lieu de cohérence de l'action, le district, pour mettre en œuvre une formation des dirigeants et créer un environnement « type ».

PROPOSITIONS

Dans chaque district, identifier avec le Président du district, au moins une personne responsable de cette question PROJET/EMPLOI.

Identifier les partenaires de l'emploi, à minima un conseiller pôle emploi, un conseiller mission locale, et éventuellement dans les grandes villes un représentant de la collectivité, notamment pour les projets qui touchent les « quartiers sensibles ».

Faire partager des expériences de montages de dossiers dans le cadre de la formation des dirigeants.

Promouvoir l'emploi par des actions de communication (mission sociale de la ligue).

Créer un « répertoire » des compétences auxquelles on puisse se référer (districts + ligue) pour les projets et les recrutements (budget, gestion RH, obligations de l'employeur…)

Mettre en place avec l'équipe de formation des dirigeants au niveau de la Ligue, au moins une session de formation par district et par an sur ces thèmes : Projet Budget Recrutement et gestion du (des) poste(s).

BILAN au 30 juin 2018

Les actions en direction des clubs

Accompagnement des clubs porteurs de projet de développement

- Aide au montage de dossier CAP ASSO pour financement par le Conseil Régional Centre val de Loire via le Mouvement Olympique Sportif (près de 50 demandes reçues par La Ligue où Jérôme Garcia et André Casamiquela apportent leur expertise NB DE DOSSIERS DEPOSES ET NOMBRE DE DOSSIERS FINANCES)
- Ces demandes sont souvent couplées à une demande de financement du CNDS, que ce soit pour les contrats d'apprentissage ou les CDI. (voire co-financement via le FAFA)

Les actions et manifestations pour l'emploi

S'appuyant sur une première expérience réussie à petite échelle à Châteauroux en Juin 2017, la Ligue a organisé une première action : UN BUT POUR L'EMPLOI à ORLEANS

Grâce à un partenariat construit avec **Orléans Métropole et Pôle emploi**, et aussi avec La Mission locale de l'Orléanais, CAP Emploi, une forte contribution du réseau de partenaires de l'USO Football, et avec l'appui de la Ville d'Orléans, la Ligue CVL a porté ce projet sous la houlette de Floriane Barbereau et André Casamiquela, pour une PREMIERE AU PALAIS DES SPORTS D'ORLEANS avec une belle implication des équipes techniques de La Ligue, de la Ville/ Palais des sports.

Un bilan détaillé et une évaluation de cette action avec les partenaires qui a concerné 28 entreprises et plus de 120 demandeurs d'emplois sont joints à ce compte rendu.

Participation à la 2è édition du Salon 2000 Emplois 2000 Sourires sur Châteauroux, où la Ligue était présente par son stand animé par Julien Blanchard et Vincent (service civique) plus de 1000 participants à cette manifestation qui a permis de promouvoir la Ligue , les formations et emplois : une dizaine de personnes ont été accueillies et 6 CV enregistrés.

Participation au Forum Emploi des partenaires de l'USO Football, sous le grand Barnum de l'USO qui a accueilli plus de 800 personnes demandeurs d'emploi, la Ligue a tenu un stand , toujours animé par Julien, qui a reçu 16 personnes et enregistré 11 CV.

Les Rencontres décentralisées

3 grandes réunions des clubs et des districts ont permis d'aller à la rencontre des clubs et de leurs dirigeants , au cours desquelles Jérôme Garcia et André Casamiquela ont présenté un diaporama centré sur la fonction employeur, sur l'accompagnement que la ligue pouvait apporter aux dirigeants, en matière d'emploi et des mesures qui y contribuent, de formation professionnelle et continue (dans l'attente de la nouvelle loi) en insistant sur « la veille à avoir » compte tenu de la baisse drastique des fonds du CNDS et de sa réorientation, et sur l'alternative que pourra être la formule de l'apprentissage « redéfinie ».

Voir la synthèse ci-dessous du diaporama.

La Ligue et vous les clubs, pour l'emploi

- **les responsabilités des clubs aujourd'hui**, celle d'employeur est sûrement primordiale pour assurer la permanence des activités et développer les pratiques sans pour autant sous-estimer l'indispensable contribution des bénévoles sur l'ensemble des autres responsabilités au sein des clubs.

- la définition des projets des clubs semblent se professionnaliser et le rôle de la Ligue Centre Val de Loire, s'il est d'accompagner les clubs, n'est pas de se substituer à celles et ceux qui y consacrent toute leur énergie et leur dévouement, et qui doit être de les soutenir.

-**La commission emploi** peut vous apporter conseil et aide dans le montage des dossiers de demande d'aides et de financement à partir :

- de l'analyse du besoin définie dans le cadre d'un projet que le club porte
- de la définition du profil préparatoire au choix de candidat

Dès cette année 2018, il est proposé de créer des pôles territoriaux de compétences au district et articulé avec les acteurs locaux : Pôle emploi, Mission locale, Cap emploi…. notamment pour faciliter le « sourcing » des candidatures et accompagner les dirigeants dans le recrutement et le suivi des parcours des personnes recrutées. FAIRE ANNUAIRE DES COMPETENCES PAR DISTRICT/DEPARTEMENT

Au plus près du terrain, **la recherche de solutions tant administratives que financières** peut s'établir efficacement ; **la Ligue apporte son « expertise » pour la faisabilité des dossiers** en lien avec les instances régionales voire nationales.

Une réflexion est à engager sur les moyens à mettre en œuvre pour financer et assurer la pérennité des activités :

- **autour de l'apprentissage** (VOIR LES NOUVELLES MODALITES A VENIR EN 2018) et des financements de la professionnalisation,

- **des mesures spécifiques régionales type Cap asso**, et aussi des mesures d'accompagnement et de financement par l'OPCA tel UNIFORMATION.

Mais également, **en mobilisant les financements liés à la personne** (**Compte personnel de formation**, **mesures spécifiques de pôle emploi** (NOTAMMENT LE NOUVEAU PARCOURS EMPLOI COMPETENCES : P.E.C) ou d'autres organismes habilités selon les publics (AGEFIPH pour les handicapés) congé individuel de formation (FONGECIF CENTRE VAL DE LOIRE).

Ouvrir un débat sur la conduite d'une fonction employeur mutualisée dans le cadre de la création d'un groupement d'employeurs (à partir des districts et/ ou des clubs eux-mêmes).

Pour assurer le bon développement des clubs, il faut s'appuyer **sur les possibilités de formations offertes aux dirigeants (voir la présentation du plan de formation) car lorsque les personnes sont recrutées, l'autre volet de la fonction employeur.**

Mettre en œuvre le suivi, (surtout si formation liée aux contrats bénéficiant d'aides) et l'accompagnement pour la réalisation des obligations légales :

- entretien annuel (suivi de la CCNS) avec les salariés

- **mise en conformité des résultats financiers** (compte de résultats et bilan comptable NORMES)

- compte rendu annuel d'activités lié au projet financé.

COMMISSION REGIONALE DU STATUT DES EDUCATEURS ET ENTRAINEURS DE FOOTBALL

La Section Statut de la C.R.S.E.E.F est compétente pour procéder à l'enregistrement des licences des éducateurs et entraîneurs titulaires du BEF ou du BMF ainsi qu'à l'homologation de tous les contrats et avenants conclus par les clubs amateurs avec ces entraîneurs.
Elle donne un avis avant homologation par la LFP sur tous les contrats et avenants entre les clubs professionnels et les entraîneurs titulaires du BEF ou du BMF.

1- **La Commission Régionale des Educateurs et Entraîneurs de football est composée de deux sections :**

   a. La section du statut
   b. La section des équivalences

2- **Composition de la C.R.S.E.E - section du Statut.**
   - Président - Membre désigné par le GEF – **Tonio LORENZO**
   - Un membre désigné par l'UNECATEF – **Farid BOURDANA**
   - Un membre désigné par l'U2C2F - **Julien CONVERSO**
   - Un représentant de l'ETR – **Guillaume PAILLISSON**
   - Le D.T.R – **Jérôme MONOT**
   - Des candidats libres – **Denis BRINON – Serge VIGNOLLES – Farid BOUDEBZA – Luc CERRAGERO – Pascal LEDOUX**

La Commission – Section statut s'est réunie à 16 reprises au cours de la saison 2017-2018 :

Elle a traitée :
- 392 dossiers de demandes de licences qui ont abouti :
  - à l'enregistrement de 298 licences ''Technique Régionale (BMF/BEF)''.
  - au refus de 96 dossiers incomplets dont 35 pour défaut de recyclage (30 engagements sur l'honneur et 25 pour non-respect de l'engagement sur l'honneur).

- 16 demandes de dérogations à l'article 10 :
- 11 ont été accordées
- 5 furent refusées

- 30 demandes d'absence de banc furent sollicitées par les clubs :

Les clubs sont tenus d'avertir par écrit des absences de leurs Educateurs ou Entraîneurs désignés (les Ligues Régionales ou la Section Statut de la C.F.E.E.F. ou de la C.R.S.E.E.F., selon la compétition disputée).

La CRSEE a décernée 13 amendes pour absence de banc.
- R1 : 0
- R2 : 5
- R3 : 8

La CRSEE n'a pas procédé à de retrait de point :
Elle a rencontré trois clubs pour évoquer leurs situations et a constatée 5 changements d'entraîneurs.

Mustapha BOURDANA représentant de l'UNECATEF et entraineur de Sully sur Loire démissionna le 19 Avril 2018.

La commission - Section des équivalences s'est réunie à 3 reprises et étudiée 45 demandes d'équivalence. Cinq furent refusées.

****

Point sur l'encadrement des équipes jeunes :
ARTICLE 10 - ENCADREMENT des championnats jeunes de Ligue :
Les équipes doivent être encadrées par un éducateur majeur et diplômé (diplôme fédéral).
Cet éducateur possèdera une licence d'éducateur fédéral ou animateur.

Sur les 140 équipes de jeunes d'U12 à U19 évoluant en régional, 16 ne disposaient pas d'éducateurs diplômés.
Dont 8 clubs évoluant en Ligue (seniors).

Nombre de licences éducateurs et animateurs délivrées :

- 628 licences ''Educateur Fédéral'' (I1-I2-AS/CFF1/CFF2/CFF3)
- 111 licences "Animateur" (Modules)

COMMISSION DEVELOPPEMENT ET NOUVELLES PRATIQUES

FUTSAL.
Remerciements aux structures d'accueil des rassemblements régionaux.
A souligner la croissance dans certains districts de cette pratique.

FESTI-FOOT.
Ce rassemblement annuel des U13 et U15 Garçons et Filles à l'IFR CHATEAUROUX a eu lieu les 9 et 10 Septembre 2017.
Remerciements à tous les clubs présents soit la mobilisation de **687** participants sur 2 jours.
Remerciements au Conseil Régional du Centre-Val de Loire, partenaire principal de cette opération. **Cette opération de début de saison permet aux clubs départementaux invités de parfaire leur préparation sur des infrastructures de qualité, de se confronter à des pratiques diverses notamment une expérimentation foot à 5 FFF, et d'être associés à une démarche citoyenne et humaniste à travers des stands d'information, des quiz et des initiations à l'arbitrage.**
Avec comme fil conducteur le mot respect tout au long du week-end.

Quelques points à souligner :
- Intérêt des ados pour toutes les actions de la journée notamment Cécifoot et foot à 5.
- Niveau élevé de satisfaction des clubs.

FESTIVAL U13.
Les nouvelles règles mises en place la saison antérieure sont bien assimilées et mieux comprises.
Coupe Nationale : à souligner la présence de **FLEURY LES AUBRAIS** et de **SAINT CYR / LOIRE** qui ont dignement représenté la Ligue du Centre Val de Loire autant par leur comportement irréprochable sur le terrain qu'en dehors.
A souligner un **projet 2018-2019 de 2 journées** sur cette opération.

PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL.
L'action des services civiques dans les districts doit être poursuivie et amplifiée. La prise en compte dans les clubs est de plus en plus effective.

LABELISATION FFF.
Dans le cadre de la labellisation la Ligue du Centre Val de Loire a mis en place une formation « Habilitation d'accompagnateurs » pour élus et dirigeants des districts afin d'améliorer le support aux clubs et de renforcer les équipes pour ce suivi.

LA PRATIQUE – LA MODELISATION DES PRATIQUES.
A souligner une **baisse des effectifs U6-U9**.
Expérimentation satisfaisante en U6 (3 X 3) et U7 (4 X 4) dans le district 37.

Opération FEMI CENTRE U15F le jour de la finale de la Coupe du Centre féminine : matches, opérations de sensibilisation sport sans violence, Programme Educatif Fédéral, initiation à l'arbitrage : **remerciements à tous les acteurs de cette journée.**

DTN : Guide Interactif du Football Féminin : finalisation à venir.

TRAVAUX DE LA COMMISSION.

Elle s'est réunie 4 fois dont 1 plénière et 3 restreintes.

COMMISSION REGIONALE DE LABELLISATION

La commission a examiné en deux temps, les dossiers, saison 2017-2018, des clubs candidats à la Licence Club Fédéral, et les autres clubs candidats sur les labels jeunes et Ecole Féminine de Football.

- 153 ouvertures d'autodiagnostic
- 48 candidatures initiées labels jeunes FFF et Ecoles Féminines de Football
- 25 clubs labellisés

	LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE	% par rapport FFF
Ouverture d'autodiagnostic	153	7%
Candidature initiée	37	3%
Nbre clubs labellisés « Jeune FFF »	15	5%
Nbre clubs labellisés « Ecole Féminine de Football »	10	1%

DETAILS PAR DISTRICT

	D18	D28	D36	D37	D41	D45
Ouverture d'autodiagnostic	21	21	23	33	27	28
Candidature initiée	2	3	8	8	11	5
Nbre clubs labellisés « Jeune FFF »	1	0	3	4	6	1
Nbre clubs labellisés « Ecole Féminine de Football »	0	0	1	4	3	2

OUVERTURE D'AUTODIAGNOSTIC - DETAILS PAR NIVEAU DE PRATIQUE

	LCVL	D18	D28	D36	D37	D41	D45
LIGUE 2	2			0	1		1
NATIONAL 2	3		1			1	1
NATIONAL 3	11	3	2		3	1	2
REGIONAL 1	9	2		2	1	1	3
REGIONAL 2	12	0	2		4	1	5
REGIONAL 3	21	2	2	4	3	4	6
DIVISION 1	24	5	1	4	6	3	5
DIVISION 2	34	4	6	8	6	6	4
DIVISION 3	31	5	3	2	7	8	6
DIVISION 4	5	0	2	0	1	1	1
DIVISION 5	1	0		0	0	0	1
GROUPEMENT	5	0		3	1	1	
JEUNES	2		2		0	0	0

COMMISSION RÉGIONALE MARKETING-COMMUNICATION

Commissions les 29 janvier et 12 mars 2018.

I. Développement du partenariat dans les Districts

Les Districts sollicitent la Ligue afin d'obtenir des conseils et un support de base pour la recherche de partenaires.
Ce document servira de modèle aux Districts pour la création de leur propre plaquette marketing.
Il doit contenir des informations sur le District, ses actions et les offres possibles. Les informations doivent être générales et seront développées lors du rendez-vous.
Le document a été transmis aux Districts en version électronique.

Etapes de prospection :

- Lister les produits, les offres à proposer aux partenaires
- S'appuyer sur les partenaires fidèles pour en rencontrer de nouveaux
- S'appuyer sur le réseau : Famille, Amis, Collègues, Environnement
- Etude sur le prospect et l'offre à lui présenter
- Rendez-vous avec le partenaire

Axes de partenariat :

- Supports de communication disponibles (site internet, réseaux sociaux, kakémonos, panneaux partenaires…)
- Actions mises en place par le District (Journée Nationale des Bénévoles, Festival U13, plateaux….).

Le partenariat peut être sous différentes formes : matérielles, humaines, financières…

II. Calendrier des manifestations

Création d'un calendrier des manifestations pour la Ligue et pour chaque District.

III. Car animation

- Calendrier de l'utilisation du car animation
- Mise au point du processus de réservation
- Changement des stickers sur le car animation

IV. Moyens de communication de la Ligue et les Districts

- Point sur les sites internet : bilan positif mais des améliorations à développer
- Harmonisation des sites internet sur la partie technique
- Réseaux sociaux : développer par chaque District. Retour positif
- La question de la mutualisation est abordée afin de baisser les coûts pour les objets promotionnels.
- Prévoir une réunion en début de saison pour mutualiser les besoins

Le Président
Francis LANDEROUIN

COMMISSION RÉGIONALE DES DÉLÉGUÉS

Bilan de la saison 2017/2018 :

1113 matchs couverts.
Soit la totalité des rencontres N3-R1-R2-U17 et U19 Nat.
246 matchs de R3 (44 % de la compétition).
63 matchs de Coupe de France.
6 matchs de Futsal.
18 matchs sur demande des clubs ou des Commissions Ligue.

Arrêts ou indisponibilités de longue durée sur la saison.

Aucun arrêt annoncé actuellement.
Une pensée pour M. Serge CALAIS décédé en fin de saison.

Propositions District :

Avec l'accord du CD, l'Indre et Loire propose la candidature de M. Jean-Paul PERIN, elle sera présentée au prochain CD Ligue.
Une demande du Loir et Cher n'a pas été validée par le CD District.

Effectifs 2018/2019 :

Répartition par classe

District	Délégués	Stagiaire	Rég	B	Acc	FFF	LFP
Cher	5		3	1	o	1	
Eure et loir			7	4	1	2	
Indre	3		3	o	o	o	o
Indre et Loire	12		7	3	o	2	
Loir et cher	4		2	1	o	o	1
Loiret	24	0	7	6	2	7	2
Total Ligue	62		29	15	3	12	3

Cette répartition devient problématique quant à la couverture des compétitions, à savoir 49 rencontres Ligue par journée et 9 équipes de jeunes évoluant au niveau national.
Les districts avec un faible effectif de délégués Ligue ne seront pas couverts pour la compétition R3, sauf pour les demandes ponctuelles et demandes des commissions (huis clos ou autres motifs).

Pour permettre aux délégués club de R3 de remplir correctement leur fonction, la Ligue proposera une (des) réunion(s), lieux à définir, pour une formation sur la prestation attendue et notamment la rédaction du rapport.

Concernant la N3, il sera fait appel en priorité aux délégués nationaux disponibles.

Demandes et effectifs de la Commission Nationale :

A ce jour, une demande pour un résident dans le 28 ou région orléanaise • La commission propose M. Fabrice GUIHO, District 45.

En cas de demande supplémentaire, la commission établit un groupe de 6 délégués susceptibles de répondre à la demande de la Commission Nationale.

Arrêt pour limite d'âge de M. Guy OLLIVIER et M. Jean-Jacques LABRUYERE.
Nomination en catégorie A de M. Régis MEUNIER (37), félicitations pour sa promotion.
M. Frédéric FREMONT candidat à la LFP n'a pas été retenu, une saison supplémentaire lui est offerte pour peaufiner son parcours.

M. Kamel CHARAFA a demandé une prolongation de sa mise en disponibilité pour ce début de saison.
Aucun changement pour les autres délégués nationaux

Avec son accord, M. Guy OLLIVIER poursuivra son activité en priorité en qualité d'accompagnateur au sein de la Commission Ligue.

Modification de la Commission :

Pour compléter la Commission, il sera proposé lors de la validation par le CD Ligue les nominations de Messieurs : Alain MARSEILLE, Bernard ROUER et Fréderic FREMONT.
La Commission se réunira plus régulièrement, les représentants des Commissions District participeront uniquement à la réunion plénière de fin de saison.
Une cellule accompagnement sera créée pour une évaluation plus performante des potentiels de l'ensemble de l'effectif et un classement établi en fin de saison concernant les modifications de classe, proposition ou rétrogradation.

Divers :

Une dotation en équipement a été accordée pour cette saison, polos, k-way ou autres, à préciser.

La commande devrait être passée rapidement pour une livraison en début de saison.

Il est prévu une formation dans les ligues en cours de saison par la fédération pour les spécificités Futsal, obligatoire pour les nationaux et sur invitation pour les autres. Pas de modification envisagée de l'indemnité de déplacement.

Le Président	Le Secrétaire de séance
Claude ZIMMERMAN	Bernard ROUER

COMMISSION REGIONALE DES ACTIONS CITOYENNES ET SOCIALES

Animation des conventions avec la Lique du Sport Adapté et le Comité Régional Handisport

- Défi Interfoyers Cap Foot : saison avec la participation d'une nouvelle équipe pour 2017-2018, I'AS.S.A Bourges et journée finale à LEVES (28) le mercredi 6 juin 2018.
- Rencontres Foot à 7 dans le 45.
- Soutien équipement à la sélection régionale de sport adapté.
- Formations organisées conjointement par la Ligue Centre-Val de Loire de Sport Adapté et la Ligue Centre-Val de Loire de Football : Ronan BOGNET, Stéphane GREGOIRE, Jérôme MONOT à destination des éducateurs spécialisés, éducateurs de clubs et étudiants STAPS : 30 stagiaires le 3 octobre 2017 au CTR CHATEAUROUX. Apports pédagogiques le matin et mise en situation l'après-midi.
- Soutiens à la section futsal de l'AS Handisport Orléanais (mal marchants) lors de la coupe de France Futsal Adulte Handisport les 12 et 13 mai 2018, au Kremlin Bicêtre (94).

Animation au sein des quartiers

Journée régionale de I'URBAN'S au CTR CHATEAUROUX le vendredi 4 mai 2018 : 80 adolescentes et adolescents présents et issus des associations de quartiers de la région Centre-Val de Loire. Au programme : Futsal, quizz sur la Coupe du Monde 2018 et l'Equipe de France, oppositions 4 contre 4, Tennisballon, tirs de précision et initiation au Cécifoot

Jeunes Migrants non accompagnés

Réflexions autour de l'organisation par les instances départementales et les clubs de séances dédiées à ce public.

Tel est ton Foot (TELETHON)

400 buts inscrits le week-end des 9 et 10 décembre lors des championnats régionaux de la Ligue Centre-Val de Loire de Football avec au final la remise d'un chèque de 1 200€ à l'AFMTéléthon afin de soutenir la recherche et les malades.

Dossiers décès

Soutien aux familles consécutivement à 3 décès, avec le concours des instances départementales concernées et la FFF.

Un But pour l'Emploi

Soutien de la LCVL à l'organisation d'une journée en faveur de l'emploi, le 13 avril à ORLEANS.

Programme éducatif fédéral

Référents PEF, Conseillers Techniques Départementaux du Développement et Animation des Pratiques et Services Civiques PEF des Districts ont établi le bilan des trois dernières saisons, échangé sur l'animation du PEF et réfléchi à un meilleur accompagnement des clubs. Découverte de la nouvelle version enrichie de soixante nouvelles fiches pratiques.

Sport sans violence

Animation d'ateliers lors des rassemblements de masse en partenariat avec la commission SSV du District 41 et le CROS Centre Val de Loire qui met à disposition gracieuse des flyers, des objets et des banderoles promotionnels.

Un grand merci au Comité Directeur de la LCVL pour le soutien de ces actions et aux membres de la commission pour leur accompagnement et leur engagement.

COMMISSION REGIONALE DE CONTROLE DES CLUBS

L'activité de la Commission est liée à l'application de son règlement à l'attention de 81 clubs répartis ainsi :

N3 = 11 Clubs.

RI = 10 Clubs.

R2 = 16 Clubs.

R3 = 41 Clubs.
DH Féminin = 3 Clubs.

Soit au total huit clubs supplémentaires par rapport à la saison précédente.

Dans son rôle de conseil, d'assistance et de contrôle la Commission s'est réunie quatorze fois afin :

- D'effectuer le suivi des éléments administratifs et financiers communiqués par les clubs, de relancer, et exceptionnellement sanctionner les retardataires.
- De répondre aux courriers reçus des clubs.
- D'analyser les documentations constituant les dossiers des clubs.
- D'auditionner 43 clubs en fonction de leur niveau sportif et de leur situation financière.

Ce sont environ 150 courriers qui ont été émis par le secrétariat de la Commission, à divers titres à l'attention :

- Des clubs.
- Des membres de la Commission.
- De la DNCG.

La Commission a été amenée en fin de saison à prononcer une rétrogradation sportive vis-à-vis d'un club évoluant en Championnat N3.

Son fonctionnement a été rendu difficile tout au long de la saison par manque de moyens humains (indisponibilités, maladies, …) et certaines taches habituelles n'ont pas été réalisées telles que :

- Réunion d'information à l'attention des clubs.
- Elaboration des statistiques financières annuelles.
- Analyse des opérations comptables liées à la masse salariale des clubs.

Etoffée récemment, la Commission (avec 10 membres) pourra mieux répondre, à l'avenir, aux obligations toujours croissantes émanant de la DNCG.

8/10/2018

Pour Le Président de la C.R.C.C.

D. GERBY

LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE DE FOOTBALL
13 rue Paul Langevin – CS 10001 – 45063 ORLEANS CEDEX 2
tél : 02 38 69 73 00 – secretariat@centre.fff.fr – http://foot-centre.fff.fr
Affiliée à la Fédération Française de Football